



Adresse postale de siège - Carré Sully 31-35, rue de la Fédération - 75015 PARIS - téléphone : 08 88 82 10 01 - Fax : 01 47 54 67 63
1001 VIES HABITAT SA (SAS) à Direction et Conseil de Surveillance au capital de 33 088 253 euros
Carré Sully 31-35, rue de la Fédération - 75015 PARIS
SIREN 572015451 PARIS - APE 6820A - TVA CEE FR 2572015451



AVIS D'ECHEANCE de juillet 2026

Secteur Hauts-de-Seine F

81 rue Pierre Semard

92320 CHATILLON

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

09 88 82 1001 / relationclients@1001vieshabitat.fr

Référence Contrat : L/233123

X 1/1 50/13/29132/28734 1 01AA7546763N3DP 61 FJD

STE BRIOCHETTE & CO M. TOURE
CHAVILLE LE CLOS DES GARDES
BAT 01 ESC 02 ETG RDC PTE 04
1663 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

Valant quittance pour la période du 1er juillet au 30 septembre 2026, sous réserve de paiement et d'encaissement de la totalité du terme

Information générale :

C'est l'heure des grands départs en vacances. Pour éviter les relances, pensez à anticiper le paiement de votre loyer avant de partir. La meilleure solution : passez au prélèvement automatique ou payez en ligne via votre espace locataire.

SITUATION DE VOTRE COMPTE

Date	Libellé Opérations	Débit	Crédit	Solde
Solde au 10 décembre 2025				6.592,56
11/12/2025	Virement bancaire		6.592,56	
01/01/2026	Quittancement janvier	6.595,99		
19/03/2026	Virement bancaire		6.592,56	
01/04/2026	Quittancement avril	6.595,99		
1	Solde débiteur au 24 juin 2026	<i>les paiements parvenus après cette date ne sont pas comptabilisés</i>		6.599,42 €

DETAIL DE VOTRE ECHEANCE

	Débit	Crédit	Total
COMMERCE N° 1400010003			
LOYER COMMERCE	6.300,00		
PROVISION CHARGES GENERALES	177,32		
PROVISION CHAUFFAGE	180,15		
REGULARISATION TVA	1.260,00		
STATIONNEMENT N° 1400010114			
LOYER AIRE DE STATIONNEMENT	238,52		
2	Votre échéance pour juillet 2026		8.155,99 €

Votre nouveau solde (débit) est de **1 + 2 = 14.755,41 €**



TREH50L0233123002026070081559900

TITRE INTERBANCAIRE
DE PAIEMENT

A DETACHER

A DATER

A SIGNER DANS

LA CASE GRISE

A NOUS RETOURNER

* Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débitiser votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel.

Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre

compte pour le montant indiqué.

Date et Lieu

Signature

En cas de modification, joindre un relevé d'identité bancaire, postal, ou de caisse d'épargne

IBAN : JOINEZ UN RUB

Titulaire du compte : STE BRIOCHETTE & CO M. TOURE

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

STE BRIOCHETTE & CO M. TOURE
CHAVILLE LE CLOS DES GARDES
BAT 01 ESC 02 ETG RDC PTE 04
1663 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

Réf contrat

L/233123

Montant en Euro

815599

TIP SEPA

Référence unique mandat (RUM) : TIP188000260701202607102300233123
Identifiant créancier (SEPA) : FR7722239804
Le créancier : 1001 VIES HABITAT

1001 VIES HABITAT
CENTRE DE TRAITEMENT TIP
75497 PARIS 10

195037410801 BRIOCHETTE CO M
195000010741 71260701202607102300233123962104 815599